



FITECO

EXPERT CPTABLE COMM AUX CPT

PARC TECHNOPOLE
RUE ALBERT EINSTEIN
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024



Parc Technopole
Rue Albert Einstein
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02-43-59-12-00
Fax : 02-43-49-22-92
E.mail : siege@fiteco.com

Bilan Actif

	30/09/2024			30/09/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	2 413 771,80	2 095 399,74	318 372,06	217 404,61
Fonds commercial (1)				
Autres	171 137 814,54	10 000,00	171 127 814,54	102 507 809,17
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	647 376,34	601 101,98	46 274,36	12 051,36
Installations techniques, matériel et outillage industriels	174 425,99	97 676,07	76 749,92	28 883,72
Autres	38 726 715,57	23 711 171,49	15 015 544,08	8 753 238,03
Immobilisations corporelles en cours	313 593,41		313 593,41	343 879,83
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	24 671 472,85	1 723 734,00	22 947 738,85	65 090 103,17
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	486 648,77	14 200,00	472 448,77	263 114,10
Prêts	89 715,28		89 715,28	19 821,13
Autres	2 165 193,33		2 165 193,33	1 449 632,46
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	240 826 727,88	28 253 283,28	212 573 444,60	178 685 937,58
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	373 304,98		373 304,98	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	93 954 437,23	12 629 422,37	81 325 014,86	67 082 687,82
Autres créances	7 005 344,20	455 821,00	6 549 523,20	4 397 134,26
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	4 389 116,92		4 389 116,92	4 122 446,94
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 034 167,92		11 034 167,92	7 125 264,34
Charges constatées d'avance (3)	2 009 229,63		2 009 229,63	1 615 252,76
ACTIF CIRCULANT (II)	118 765 600,88	13 085 243,37	105 680 357,51	84 342 786,12
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	359 592 328,76	41 338 526,65	318 253 802,11	263 028 723,70
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 8 613 930,00)	8 613 930,00	8 558 970,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 317 318,49	28 299 807,49
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	855 897,00	811 440,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 141 053,37	48 250 054,37
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 448 939,48	6 835 872,67
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	102 377 138,34	92 756 144,53
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 698 058,73	543 821,00
Provisions pour charges	1 246 528,00	974 371,00
PROVISIONS (III)	2 944 586,73	1 518 192,00
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 791 316,53	87 254 578,86
Emprunts et dettes financières divers	4 752 823,51	5 641 720,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 600,00	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 295 441,84	4 139 748,36
Dettes fiscales et sociales	43 653 190,88	32 479 487,33
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 521 344,12	6 818 410,20
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	55 902 360,16	32 420 441,68
DETTES (IV)	212 932 077,04	168 754 387,17
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	318 253 802,11	263 028 723,70
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		98 232 527
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 144,82	336,13
(3) Dont emprunts participatifs		



 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z



FITECO

EXPERT CPTABLE COMM AUX CPT

PARC TECHNOPOLE
RUE ALBERT EINSTEIN
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024



Parc Technopole
Rue Albert Einstein
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02-43-59-12-00
Fax : 02-43-49-22-92
E.mail : siege@fiteco.com

Compte de Résultat

30/09/2024			30/09/2023	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	239 513 073,89	642 473,91	240 155 547,80	160 282 702,80
Chiffres d'affaires nets	239 513 073,89	642 473,91	240 155 547,80	160 282 702,80
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 055 616,64	1 024 891,34
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 573 723,88	2 431 276,46
Autres produits			545 161,13	18 484,19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			247 330 049,45	163 757 354,79
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			53 628 249,69	35 406 650,75
Impôts, taxes et versements assimilés			5 584 374,29	4 043 425,91
Salaires et traitements			118 386 467,41	79 790 160,44
Charges sociales			42 575 511,51	28 059 327,55
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 707 251,50	2 926 839,83
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 155 089,80	3 572 256,66
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 611 874,79	102 519,00
Autres charges			833 700,11	158 592,64
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			232 482 519,10	154 059 772,78
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			14 847 530,35	9 697 582,01
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			1 108 277,50	1 613 368,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			14 652,27	1 127,86
Autres intérêts et produits assimilés (3)			230 974,92	95 102,64
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 955 966,00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			54 757,58	4 231,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			3 364 628,27	1 713 829,50
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			280 000,00	900 000,00
Intérêts et charges assimilées (4)			3 173 725,62	1 201 293,84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			3 453 725,62	2 101 293,84
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-89 097,35	-387 464,34
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			14 758 433,00	9 310 117,67

Compte de Résultat (suite)

30/09/2024	30/09/2023
Total	Total

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	932 741,75	1 029 761,84
Reprises sur provisions et transferts de charges	906 955,08	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 839 696,83	1 029 761,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	949 858,95	200 511,84
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	174 182,40	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 124 041,35	200 511,84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	715 655,48	829 250,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 240 576,00	1 036 504,00
Impôts sur les bénéfices (X)	1 784 573,00	2 266 991,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	252 534 374,55	166 500 946,13
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	240 085 435,07	159 665 073,46
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	12 448 939,48	6 835 872,67
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		1 613 368
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		2 572,57
(6) Dont Crédit-bail immobilier		



 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z



FITECO

EXPERT CPTABLE COMM AUX CPT

PARC TECHNOPOLE
RUE ALBERT EINSTEIN
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024



Parc Technopole
Rue Albert Einstein
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02-43-59-12-00
Fax : 02-43-49-22-92
E.mail : siege@fiteco.com

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois de même que l'exercice précédent

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 318 253 802,11 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 12 448 939,48 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût historique d'apport ou d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'entreprise considère que l'amortissement économique est soit l'amortissement linéaire, soit l'amortissement dégressif suivant les types de matériel.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat des dernières livraisons.

En-cours-Production services

Comme les exercices passés, en application de l'instruction administrative du 22 Août 1994 (BO-4A-11-94), il a été considéré que la règle de rattachement des produits posée par l'administration fiscale conduit à porter en "Produits à Recevoir" la quote-part d'honoraires correspondant aux travaux réalisés à la clôture de l'exercice mais non encore facturés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées suivant le risque encouru. Pour les créances clients de plus de 120 jours, nous calculons une provision statistique permettant de déprécier ces créances.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	105 733 566	70 089 481	2 271 460	173 551 586
Immobilisations corporelles	29 654 796	18 460 409	8 253 094	39 862 111
Immobilisations financières	68 408 871	14 535 844	55 531 685	27 413 030
TOTAL	203 797 234	103 085 734	66 056 240	240 826 728

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 008 352	806 230	1 709 183	2 105 400
Immobilisations corporelles	20 516 744	13 053 255	9 160 049	24 409 950
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 586 200	1 867 700	1 715 966	1 737 934
TOTAL	25 111 296	15 727 185	12 585 198	28 253 283

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 413 772	2 095 400	318 372	1 à 5 ans
Droit de clientèle	81 137 264	0	81 137 264	Non amortiss.
Mali de fusion sur actifs incorporels	90 000 551	0	90 000 551	Non amortiss.
Bâtiments	15 245	0	15 245	10 ans
Installations générales - agencements- aménagements des const	569 060	538 031	31 029	10 ans
Constructions sur sol d'autrui	63 071	63 071	0	2 ans
Matériel industriel	174 426	97 676	76 750	5 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers	14 402 400	7 845 018	6 557 382	6 à 10 ans
Matériel de transport	1 415 237	1 033 957	381 280	3 à 5 ans
Matériel informatique	14 815 287	9 887 205	4 928 082	3 à 5 ans
Matériel de bureau	1 330 608	1 059 075	271 533	3 à 5 ans
Mobilier	6 703 874	3 885 915	2 817 959	5 à 10 ans
Ruvre d'art	59 309	0	59 309	Non amortiss.
Immobilisations corporelles en cours	313 593	0	313 593	Non amortiss.
TOTAL	213 413 698	26 505 349	186 908 348	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 254 909		2 254 909
Actif circulant et charges d'avance	102 969 011	102 969 011	
TOTAL	105 223 920	102 969 011	2 254 909

Notes sur le bilan actif (suite)

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 868 048
Autres créances	150 985
Disponibilités	112 082
TOTAL	26 131 115

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	285299	30,00	8 558 970
Titres émis	1832	30,00	54 960
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	285299	30,00	8 558 970

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	1 518 192	1 668 449	242 054		2 944 587
TOTAL	1 518 192	1 668 449	242 054		2 944 587

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	101 791 317	22 093 847	68 950 708	10 746 762
Dettes financières diverses	4 752 824	4 752 824		
Fournisseurs	5 295 442	5 295 442		
Dettes fiscales et sociales	43 653 191	43 653 191		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 521 344	1 521 344		
Produits constatés d'avance	55 902 360	55 902 360		
TOTAL	212 916 477	133 219 007	68 950 708	10 746 762

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150 167
Emprunts et dettes financières divers	97 035
Fournisseurs	1 305 521
Dettes fiscales et sociales	19 294 305
Autres dettes	276 168
TOTAL	21 123 196

Factures à établir et Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le calcul des en-cours clients correspond à la différence entre le facturable et le facturé. Le boni ou le mali est anticipé par mission selon les données historiques.

Effectif moyen

Société	cadre	non cadre	Total
FITECO	548	1734	2282

Autres informations

Fusions et TUP

Quarante-sept sociétés ont fait l'objet d'une fusion-absorption ou d'une TUP par Fiteco durant l'exercice 23/24, à savoir :

- Fusion AGC
- Fusion AGCE
- Fusion Asf
- Fusion CABINET BERNARD
- Fusion Cabinet Paillet
- Fusion Cabinet Vincent
- Fusion CHD Auvergne Clermont
- Fusion CHD Beauvais
- Fusion CHD Bruay
- Fusion CHD CR2A
- Fusion CHD ECN normandie
- Fusion CHD E-Count
- Fusion CHD Emergence
- Fusion CHD Evry
- Fusion CHD FID du bourbonnais Moulins
- Fusion CHD Flandres Opale Wormhout
- Fusion CHD Gd Hainaut
- Fusion CHD Henin-B
- Fusion CHD HOLDING
- Fusion CHD IDF Cergy
- Fusion CHD INVEST
- Fusion CHD Laneo Conseils
- Fusion CHD Laon
- Fusion CHD Lille
- Fusion CHD Montluçon
- Fusion CHD Nemours
- Fusion CHD Nevers
- Fusion CHD Oise Compiègne
- Fusion CHD Paris
- Fusion CHD Reims Champ Ardenne
- Fusion CHD Santynel
- Fusion CHD Senlis
- Fusion CHD Soissons
- Fusion CHD St Quentin
- Fusion CHD Val de Loire
- Fusion Coexfi
- Fusion Coexfi Jouve
- Fusion Coexfi Cmt
- Fusion Compta Rentable
- Fusion Efico
- Fusion HGP Audit
- Fusion NGP
- Fusion Smvo
- Fusion Sogatec
- TUP Stratégie Consultant
- TUP CHD Management Center
- TUP Fitagir

Autres informations (suite)

Méthode de valorisation des malis de fusion

les immobilisations incorporelles :

Le mali de fusion résultant de l'écart entre le prix d'acquisition des titres des sociétés absorbées et la quote-part de ses capitaux propres est comptabilisé comme suit :

- Lorsque le mali de fusion est justifié par des perspectives de rentabilité future (survaleur), il est inscrit en immobilisations incorporelles. Il est amorti sur 10 ans, sauf justification spécifique.
- Lorsque le mali de fusion est d'origine technique, il est imputé sur les actifs réévalués concernés.

Des tests de dépréciation sont réalisés à la clôture de chaque exercice afin de vérifier la valeur résiduelle du mali de fusion inscrit à l'actif. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée.

les immobilisations financières :

- La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des indicateurs les plus adaptés à l'activité et aux caractéristiques de chaque société. Sans être exhaustifs, ces indicateurs peuvent prendre la forme de perspectives d'activité et de rentabilité, de projections budgétaires, de cours de marché, de multiples de données économiques, ou de données comptables. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Intégration fiscale

Avec effet au 01/10/2002, notre société a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 du CGI.

En sa qualité de société « tête de groupe », la SAS FITECO s'est déclarée redevable de l'impôt.

Compte tenu de la convention retenue pour la répartition de l'impôt, les charges sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'impôt à acquitter par la SAS FITECO aurait été de 1 628 623 €, or du fait de l'option, l'impôt dû par les sociétés intégrées est de 1 656 018 €.

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux membres du directoire et à raison de leur fonction, s'est élevée à 288 000€.

Identité de la société consolidante

- Les comptes de la société sont consolidés par la société FITECO située Rue Albert Einstein à Changé et immatriculée au RCS de Laval sous le numéro 557 150 067.

Transactions avec les parties liées

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché et non significatives.

Événements postérieurs à la clôture

La société Fiteco a réalisé les acquisitions suivantes entre le 1^{er} octobre 2024 et le 31 janvier 2025 :

- 100% des titres de la société Cabinet Verges le 03/10/2024
- 100% des titres de la société Ceboc le 03/10/2024

Engagements financiers

Engagements réciproques	Montant
Intérêts à échoir sur emprunts	9 389 000

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (Nantissements).		41 760 092

Engagements donnés	Montant
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune : - au 31/12/2015 - pour mémoire au 31/12/2014	34 200 70 000

Engagements financiers (suite)

Autres engagements

Indemnités fin de carrière

Notre société a souscrit en septembre 2000, un contrat d'assurance d'indemnités de fin de carrière permettant progressivement une couverture au deux tiers (2/3) des engagements de départ à la retraite pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Au 30/09/2024, le montant des engagements lié aux départs en retraite s'élève à 10 876 K€, le montant était de 8 479 K€ au 30/09/2023.

Les indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont couvertes par des cotisations à des fonds extérieurs dédiés, le total des sommes versées jusqu'au 30/09/2024 représente un portefeuille de 4 361 016 €.

En conséquence, l'engagement net, charges sociales incluses, s'élève à 38 %.

La méthode de calcul retenue correspond à la norme IAS 19 avec application d'un taux d'actualisation de 3,5% et de la table de survie INSEE F 2016-2018.

L'écart actuariel d'engagement est amorti.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	De l'exercice
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	3 308
TOTAL	3 308

Tableau du résultat exceptionnel

	30/09/2024	30/09/2023
Charges exceptionnelles		
VNC des actifs incorp. cédés	549 997	
VNC des actifs corp. cédés	315 869	
VNC des actifs financiers cédés	83 993	200 512
Autres charges exceptionnelles		
Charges sur exercices antérieurs		
Dotation pour dép. exceptionnelle	174 182	
TOTAL	1 124 041	200 512
Produits exceptionnels		
Produits de cessions des actifs incorp. cédés	549 997	829 000
Produits de cessions des actifs corp. cédés	299 577	250
Produits de cessions des actifs financiers cédés	83 168	200 512
Autres produits exceptionnelles		
Reprise sur prov. amts. et dép. except	906 955	
TOTAL	1 839 697	1 029 762
Résultat exceptionnel	715 655	829 250

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CGA EXPERTS	40 000	90 220	75,03%	231 973	231 973			524 316	49 773	52 518
COMMISSARIAT ET AUDIT	86 700	43 279	98,24%	563 242	563 242			723 185	66 910	50 000
FOCUSPAIE	40 600	339 390	100,00%	892 848	892 848			2 552 782	394 481	142 100
FIT PARTICIPATION	683 313	222	100,00%	683 313	683 313			0	4	
CMA MANCUSO	38 112	177 589	99,85%	6 940 944	6 040 944			3 960 343	28 233	
SOFAC AUDIT	10 000	50 179	94,00%	357 695	357 695			292 701	5 683	116 160
SORECO	100 000	271 688	98,00%	4 582 214	4 382 214			4 251 521	64 237	500 000
GIMBERT	400 000	1 470 902	99,47%	4 779 931	4 579 931			3 023 337	155 881	247 500
CABINET DEHAINE	9 320	934 642	99,79%	1 857 231	1 857 231			1 208 642	-24 886	
CCGF	1 000	67 411	51,00%	510	510			131 478	30 667	
PATRIQ	40 000	-95 433	30,00%	12 000	12 000			260 183	-52 714	
2SI	800 000	-81 464	100,00%	1 273 766	1 273 766			4 426 791	681 002	
AGP EXPERTISE	1 500	33 575	66,73%	1 001	1 001			131 413	37 457	
CG PATRIMOINE	50 000	94 387	100,00%	371 500	136 500			0	-8 314	
CHD AUDIT AUVERGNE RHONE	40 000	186 741	99,84%	250	250			430 593	12 157	
CHD AUDIT HAUTS DE France	120 000	1 692 800	99,97%	269 143	269 143			1 608 284	46 315	
CHD AUDIT ILE DE France	500 000	463 725	99,99%	849 506	849 506			467 871	15 634	
CHD AUDIT VAL DE LOIRE	400 000	68 177	99,99%	159 766	159 766			139 164	1 240	
CHD LEGAL	10 000	-5 095	90,00%	9 000	9 000			0	-6 098	
CHD SERVICES A LA PERSONNE	10 000	38 114	100,00%	10 000	10 000			4 406	3 166	
CLOSIA	15 000	55 577	30,00%	4 500	4 500			440 095	120 897	
EQUINOXES	50 000	46 675	100,00%	420 734	104 000			496 221	6 289	
HELLOWIN	18 000	-34 925	66,67%	61 999	61 999			22 904	-68 016	
KALISSUR	1 000	-25 659	45,00%	450	450			190 885	-41 684	
OIKOS	33 825	116 089	30,00%	40 724	40 724			190 273	36 258	
SOLICOM	13 000	84 977	100,00%	172 233	100 233			47 680	2 041	
WANNACKNOW	40 000	209 161	100,00%	125 000	125 000			1 458 312	113 520	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
NEANT										



 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z



Audit – Bureau de Nantes
5 rue Albert Londres

44303 NANTES CEDEX 3

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique



FLEURET ASSOCIÉS AUDIT
2 Place des Hauts Tilliers

92230 GENNEVILLIERS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

FITECO

Société par actions simplifiée au capital de 8 613 930 €uros
Siège social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53 810 CHANGE

RCS LAVAL 557 150 067

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

FITECO

Société par actions simplifiée au capital de 8 613 930 €uros
Siège social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53 810 CHANGE

RCS LAVAL 557 150 057

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'Assemblée Générale de la société FITECO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FITECO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6-1 du code de commerce ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil des Associés.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes et Gennevilliers, le 18 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Baker Tilly STREGO

Fleuret Associés Audit

Vincent PIERRE

Denis FLEURET

Bilan Actif

	30/09/2024			30/09/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	2 413 771,80	2 095 399,74	318 372,06	217 404,61
Fonds commercial (1)				
Autres	171 137 814,54	10 000,00	171 127 814,54	102 507 809,17
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	647 376,34	601 101,98	46 274,36	12 051,36
Installations techniques, matériel et outillage industriels	174 425,99	97 676,07	76 749,92	28 883,72
Autres	38 726 715,57	23 711 171,49	15 015 544,08	8 753 238,03
Immobilisations corporelles en cours	313 593,41		313 593,41	343 879,83
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	24 671 472,85	1 723 734,00	22 947 738,85	65 090 103,17
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	486 648,77	14 200,00	472 448,77	263 114,10
Prêts	89 715,28		89 715,28	19 821,13
Autres	2 165 193,33		2 165 193,33	1 449 632,46
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	240 826 727,88	28 253 283,28	212 573 444,60	178 685 937,58
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	373 304,98		373 304,98	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	93 954 437,23	12 629 422,37	81 325 014,86	67 082 687,82
Autres créances	7 005 344,20	455 821,00	6 549 523,20	4 397 134,26
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	4 389 116,92		4 389 116,92	4 122 446,94
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 034 167,92		11 034 167,92	7 125 264,34
Charges constatées d'avance (3)	2 009 229,63		2 009 229,63	1 615 252,76
ACTIF CIRCULANT (II)	118 765 600,88	13 085 243,37	105 680 357,51	84 342 786,12
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	359 592 328,76	41 338 526,65	318 253 802,11	263 028 723,70
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES Capital (dont versé : 8 613 930,00) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées	8 613 930,00 29 317 318,49 855 897,00 51 141 053,37 12 448 939,48	8 558 970,00 28 299 807,49 811 440,00 48 250 054,37 6 835 872,67
CAPITAUX PROPRES (I)	102 377 138,34	92 756 144,53
AUTRES FONDS PROPRES Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges	1 698 058,73 1 246 528,00	543 821,00 974 371,00
PROVISIONS (III)	2 944 586,73	1 518 192,00
DETTES FINANCIÈRES (1-3) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	 101 791 316,53 4 752 823,51 15 600,00 5 295 441,84 43 653 190,88 1 521 344,12 55 902 360,16	 87 254 578,86 5 641 720,74 4 139 748,36 32 479 487,33 6 818 410,20 32 420 441,68
DETTES (IV)	212 932 077,04	168 754 387,17
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	318 253 802,11	263 028 723,70
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 144,82	98 232 527 336,13
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

30/09/2024			30/09/2023	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	239 513 073,89	642 473,91	240 155 547,80	160 282 702,80
Chiffres d'affaires nets	239 513 073,89	642 473,91	240 155 547,80	160 282 702,80
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 055 616,64	1 024 891,34
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 573 723,88	2 431 276,46
Autres produits			545 161,13	18 484,19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			247 330 049,45	163 757 354,79
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			53 628 249,69	35 406 650,75
Impôts, taxes et versements assimilés			5 584 374,29	4 043 425,91
Salaires et traitements			118 386 467,41	79 790 160,44
Charges sociales			42 575 511,51	28 059 327,55
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 707 251,50	2 926 839,83
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 155 089,80	3 572 256,66
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 611 874,79	102 519,00
Autres charges			833 700,11	158 592,64
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			232 482 519,10	154 059 772,78
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			14 847 530,35	9 697 582,01
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			1 108 277,50	1 613 368,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			14 652,27	1 127,86
Autres intérêts et produits assimilés (3)			230 974,92	95 102,64
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 955 966,00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			54 757,58	4 231,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			3 364 628,27	1 713 829,50
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			280 000,00	900 000,00
Intérêts et charges assimilées (4)			3 173 725,62	1 201 293,84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			3 453 725,62	2 101 293,84
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-89 097,35	-387 464,34
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			14 758 433,00	9 310 117,67

Compte de Résultat (suite)

30/09/2024	30/09/2023
Total	Total

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	932 741,75	1 029 761,84
Reprises sur provisions et transferts de charges	906 955,08	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 839 696,83	1 029 761,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	949 858,95	200 511,84
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	174 182,40	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 124 041,35	200 511,84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	715 655,48	829 250,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 240 576,00	1 036 504,00
Impôts sur les bénéfices (X)	1 784 573,00	2 266 991,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	252 534 374,55	166 500 946,13
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	240 085 435,07	159 665 073,46
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	12 448 939,48	6 835 872,67
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		1 613 368
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		2 572,57
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois de même que l'exercice précédent

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 318 253 802,11 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 12 448 939,48 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût historique d'apport ou d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'entreprise considère que l'amortissement économique est soit l'amortissement linéaire, soit l'amortissement dégressif suivant les types de matériel.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat des dernières livraisons.

En-cours-Production services

Comme les exercices passés, en application de l'instruction administrative du 22 Août 1994 (BO-4A-11-94), il a été considéré que la règle de rattachement des produits posée par l'administration fiscale conduit à porter en "Produits à Recevoir" la quote-part d'honoraires correspondant aux travaux réalisés à la clôture de l'exercice mais non encore facturés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées suivant le risque encouru. Pour les créances clients de plus de 120 jours, nous calculons une provision statistique permettant de déprécier ces créances.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	105 733 566	70 089 481	2 271 460	173 551 586
Immobilisations corporelles	29 654 796	18 460 409	8 253 094	39 862 111
Immobilisations financières	68 408 871	14 535 844	55 531 685	27 413 030
TOTAL	203 797 234	103 085 734	66 056 240	240 826 728

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 008 352	806 230	1 709 183	2 105 400
Immobilisations corporelles	20 516 744	13 053 255	9 160 049	24 409 950
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 586 200	1 867 700	1 715 966	1 737 934
TOTAL	25 111 296	15 727 185	12 585 198	28 253 283

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 413 772	2 095 400	318 372	1 à 5 ans
Droit de clientèle	81 137 264	0	81 137 264	Non amortiss.
Mali de fusion sur actifs incorporels	90 000 551	0	90 000 551	Non amortiss.
Bâtiments	15 245	0	15 245	10 ans
Installations générales - agencements- aménagements des const	569 060	538 031	31 029	10 ans
Constructions sur sol d'autrui	63 071	63 071	0	2 ans
Matériel industriel	174 426	97 676	76 750	5 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers	14 402 400	7 845 018	6 557 382	6 à 10 ans
Matériel de transport	1 415 237	1 033 957	381 280	3 à 5 ans
Matériel informatique	14 815 287	9 887 205	4 928 082	3 à 5 ans
Matériel de bureau	1 330 608	1 059 075	271 533	3 à 5 ans
Mobilier	6 703 874	3 885 915	2 817 959	5 à 10 ans
Ruvre d'art	59 309	0	59 309	Non amortiss.
Immobilisations corporelles en cours	313 593	0	313 593	Non amortiss.
TOTAL	213 413 698	26 505 349	186 908 348	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 254 909		2 254 909
Actif circulant et charges d'avance	102 969 011	102 969 011	
TOTAL	105 223 920	102 969 011	2 254 909

Notes sur le bilan actif (suite)

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 868 048
Autres créances	150 985
Disponibilités	112 082
TOTAL	26 131 115

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	285299	30,00	8 558 970
Titres émis	1832	30,00	54 960
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	285299	30,00	8 558 970

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	1 518 192	1 668 449	242 054		2 944 587
TOTAL	1 518 192	1 668 449	242 054		2 944 587

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	101 791 317	22 093 847	68 950 708	10 746 762
Dettes financières diverses	4 752 824	4 752 824		
Fournisseurs	5 295 442	5 295 442		
Dettes fiscales et sociales	43 653 191	43 653 191		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 521 344	1 521 344		
Produits constatés d'avance	55 902 360	55 902 360		
TOTAL	212 916 477	133 219 007	68 950 708	10 746 762

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150 167
Emprunts et dettes financières divers	97 035
Fournisseurs	1 305 521
Dettes fiscales et sociales	19 294 305
Autres dettes	276 168
TOTAL	21 123 196

Factures à établir et Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le calcul des en-cours clients correspond à la différence entre le facturable et le facturé. Le boni ou le mali est anticipé par mission selon les données historiques.

Effectif moyen

Société	cadre	non cadre	Total
FITECO	548	1734	2282

Autres informations

Fusions et TUP

Quarante-sept sociétés ont fait l'objet d'une fusion-absorption ou d'une TUP par Fiteco durant l'exercice 23/24, à savoir :

- Fusion AGC
- Fusion AGCE
- Fusion Asf
- Fusion CABINET BERNARD
- Fusion Cabinet Paillet
- Fusion Cabinet Vincent
- Fusion CHD Auvergne Clermont
- Fusion CHD Beauvais
- Fusion CHD Bruay
- Fusion CHD CR2A
- Fusion CHD ECN normandie
- Fusion CHD E-Count
- Fusion CHD Emergence
- Fusion CHD Evry
- Fusion CHD FID du bourbonnais Moulins
- Fusion CHD Flandres Opale Wormhout
- Fusion CHD Gd Hainaut
- Fusion CHD Henin-B
- Fusion CHD HOLDING
- Fusion CHD IDF Cergy
- Fusion CHD INVEST
- Fusion CHD Laneo Conseils
- Fusion CHD Laon
- Fusion CHD Lille
- Fusion CHD Montluçon
- Fusion CHD Nemours
- Fusion CHD Nevers
- Fusion CHD Oise Compiègne
- Fusion CHD Paris
- Fusion CHD Reims Champ Ardenne
- Fusion CHD Santynel
- Fusion CHD Senlis
- Fusion CHD Soissons
- Fusion CHD St Quentin
- Fusion CHD Val de Loire
- Fusion Coexfi
- Fusion Coexfi Jouve
- Fusion Coexfi Cmt
- Fusion Compta Rentable
- Fusion Efico
- Fusion HGP Audit
- Fusion NGP
- Fusion Smvo
- Fusion Sogatec
- TUP Stratégie Consultant
- TUP CHD Management Center
- TUP Fitagir

Autres informations (suite)

Méthode de valorisation des malis de fusion

les immobilisations incorporelles :

Le mali de fusion résultant de l'écart entre le prix d'acquisition des titres des sociétés absorbées et la quote-part de ses capitaux propres est comptabilisé comme suit :

- Lorsque le mali de fusion est justifié par des perspectives de rentabilité future (survaleur), il est inscrit en immobilisations incorporelles. Il est amorti sur 10 ans, sauf justification spécifique.
- Lorsque le mali de fusion est d'origine technique, il est imputé sur les actifs réévalués concernés.

Des tests de dépréciation sont réalisés à la clôture de chaque exercice afin de vérifier la valeur résiduelle du mali de fusion inscrit à l'actif. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée.

les immobilisations financières :

- La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des indicateurs les plus adaptés à l'activité et aux caractéristiques de chaque société. Sans être exhaustifs, ces indicateurs peuvent prendre la forme de perspectives d'activité et de rentabilité, de projections budgétaires, de cours de marché, de multiples de données économiques, ou de données comptables. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Intégration fiscale

Avec effet au 01/10/2002, notre société a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 du CGI.

En sa qualité de société « tête de groupe », la SAS FITECO s'est déclarée redevable de l'impôt.

Compte tenu de la convention retenue pour la répartition de l'impôt, les charges sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'impôt à acquitter par la SAS FITECO aurait été de 1 628 623 €, or du fait de l'option, l'impôt dû par les sociétés intégrées est de 1 656 018 €.

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux membres du directoire et à raison de leur fonction, s'est élevée à 288 000€.

Identité de la société consolidante

- Les comptes de la société sont consolidés par la société FITECO située Rue Albert Einstein à Changé et immatriculée au RCS de Laval sous le numéro 557 150 067.

Transactions avec les parties liées

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché et non significatives.

Evénements postérieurs à la clôture

La société Fiteco a réalisé les acquisitions suivantes entre le 1^{er} octobre 2024 et le 31 janvier 2025 :

- 100% des titres de la société Cabinet Verges le 03/10/2024
- 100% des titres de la société Ceboc le 03/10/2024

Engagements financiers

Engagements réciproques	Montant
Intérêts à échoir sur emprunts	9 389 000

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (Nantissements).		41 760 092

Engagements donnés	Montant
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune : - au 31/12/2015 - pour mémoire au 31/12/2014	34 200 70 000

Engagements financiers (suite)

Autres engagements

Indemnités fin de carrière

Notre société a souscrit en septembre 2000, un contrat d'assurance d'indemnités de fin de carrière permettant progressivement une couverture au deux tiers (2/3) des engagements de départ à la retraite pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Au 30/09/2024, le montant des engagements lié aux départs en retraite s'élève à 10 876 K€, le montant était de 8 479 K€ au 30/09/2023.

Les indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont couvertes par des cotisations à des fonds extérieurs dédiés, le total des sommes versées jusqu'au 30/09/2024 représente un portefeuille de 4 361 016 €.

En conséquence, l'engagement net, charges sociales incluses, s'élève à 38 %.

La méthode de calcul retenue correspond à la norme IAS 19 avec application d'un taux d'actualisation de 3,5% et de la table de survie INSEE F 2016-2018.

L'écart actuariel d'engagement est amorti.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	De l'exercice
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	3 308
TOTAL	3 308

Tableau du résultat exceptionnel

	30/09/2024	30/09/2023
Charges exceptionnelles		
VNC des actifs incorp. cédés	549 997	
VNC des actifs corp. cédés	315 869	
VNC des actifs financiers cédés	83 993	200 512
Autres charges exceptionnelles		
Charges sur exercices antérieurs		
Dotation pour dép. exceptionnelle	174 182	
TOTAL	1 124 041	200 512
Produits exceptionnels		
Produits de cessions des actifs incorp. cédés	549 997	829 000
Produits de cessions des actifs corp. cédés	299 577	250
Produits de cessions des actifs financiers cédés	83 168	200 512
Autres produits exceptionnelles		
Reprise sur prov. amts. et dép. except	906 955	
TOTAL	1 839 697	1 029 762
Résultat exceptionnel	715 655	829 250

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CGA EXPERTS	40 000	90 220	75,03%	231 973	231 973			524 316	49 773	52 518
COMMISSARIAT ET AUDIT	86 700	43 279	98,24%	563 242	563 242			723 185	66 910	50 000
FOCUSPAIE	40 600	339 390	100,00%	892 848	892 848			2 552 782	394 481	142 100
FIT PARTICIPATION	683 313	222	100,00%	683 313	683 313			0	4	
CMA MANCUSO	38 112	177 589	99,85%	6 940 944	6 040 944			3 960 343	28 233	
SOFAC AUDIT	10 000	50 179	94,00%	357 695	357 695			292 701	5 683	116 160
SORECO	100 000	271 688	98,00%	4 582 214	4 382 214			4 251 521	64 237	500 000
GIMBERT	400 000	1 470 902	99,47%	4 779 931	4 579 931			3 023 337	155 881	247 500
CABINET DEHAINE	9 320	934 642	99,79%	1 857 231	1 857 231			1 208 642	-24 886	
CCGF	1 000	67 411	51,00%	510	510			131 478	30 667	
PATRIQ	40 000	-95 433	30,00%	12 000	12 000			260 183	-52 714	
2SI	800 000	-81 464	100,00%	1 273 766	1 273 766			4 426 791	681 002	
AGP EXPERTISE	1 500	33 575	66,73%	1 001	1 001			131 413	37 457	
CG PATRIMOINE	50 000	94 387	100,00%	371 500	136 500			0	-8 314	
CHD AUDIT AUVERGNE RHONE	40 000	186 741	99,84%	250	250			430 593	12 157	
CHD AUDIT HAUTS DE France	120 000	1 692 800	99,97%	269 143	269 143			1 608 284	46 315	
CHD AUDIT ILE DE France	500 000	463 725	99,99%	849 506	849 506			467 871	15 634	
CHD AUDIT VAL DE LOIRE	400 000	68 177	99,99%	159 766	159 766			139 164	1 240	
CHD LEGAL	10 000	-5 095	90,00%	9 000	9 000			0	-6 098	
CHD SERVICES A LA PERSONNE	10 000	38 114	100,00%	10 000	10 000			4 406	3 166	
CLOSLIA	15 000	55 577	30,00%	4 500	4 500			440 095	120 897	
EQUINOXES	50 000	46 675	100,00%	420 734	104 000			496 221	6 289	
HELLOWIN	18 000	-34 925	66,67%	61 999	61 999			22 904	-68 016	
KALISSUR	1 000	-25 659	45,00%	450	450			190 885	-41 684	
OIKOS	33 825	116 089	30,00%	40 724	40 724			190 273	36 258	
SOLICOM	13 000	84 977	100,00%	172 233	100 233			47 680	2 041	
WANNAKNOW	40 000	209 161	100,00%	125 000	125 000			1 458 312	113 520	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
NEANT										

FITECO
Société par actions simplifiée au capital de 8.613.930€
Siège social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CHANGE (53810)
557 150 067 R.C.S. LAVAL

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE STATUANT SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre société et pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I - SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, d'une durée de 12 mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à **240 155 548€** contre **160 282 703€** au titre de l'exercice précédent, conduisant à une **progression de 49,8 %**.

Evolution du chiffre d'affaires

En Milliers d'euros	Au 30/09/2024		Au 30/09/2023		Evolution	
Honoraires comptabilité	154 484	64%	103 608	65%	50 876	49%
Honoraires social	43 016	18%	27 547	17%	15 468	56%
Honoraires CAC	14 022	6%	11 894	7%	2 128	18%
Honoraires juridiques	18 012	8%	12 686	8%	5 326	42%
Honoraires autres	0	0%	0	0%	0	-
Ventes de marchandises	0	0%	0	0%	0	-
Produits accessoires	10 623	4%	4 548	3%	6 075	134%
CA Total	240 156	100%	160 283	100%	79 873	50%

Les principales données d'exploitation sont résumées dans le tableau ci-dessous :

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	30/09/2024		30/09/2023	
	MONTANT (en €)	%	MONTANT (en €)	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	240 155 548	100,0	160 282 703	100,0
VALEUR AJOUTEE	186 527 298	77.7	124 876 052	77.9
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 036 562	8.8	14 008 029	8.7
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 847 530	6.2	9 697 582	6.1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	14 758 433	6.2	9 310 118	5.8
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 448 939	5.2	6 835 872	4.3

L'Excédent brut d'exploitation à 21 037 k€ augmente de 7 029k€ par rapport aux 14 008 k€ enregistrés au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation qui s'établit à 14 848 k€ augmente de 5 150 k€ soit de 53% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net, après IS & participation, s'élève à 12 449 k€ et est en hausse de 82% par rapport à 2023.

Le total du bilan au 30/09/2024 s'élève à 318 254 k€, et est en augmentation de 55 225 k€ par rapport à l'exercice précédent.

II - MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis. Leur présentation et les méthodes d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

A - AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

- Par assemblée générale extraordinaire du 30/01/2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de 54 960€ pour le passer de 8 558 970€ à 8 613 930€ par la création de 1832 nouvelles actions FITECO pour passer de 270 480 actions à 287 131 actions.

Les nouvelles actions ont été attribuées, pour partie, à Monsieur Maxime LEGER et, pour partie, à Monsieur Franck CHAUVEAU en contrepartie de l'apport en nature que ces derniers ont effectué, à savoir l'apport de titres SORECO.

B- PRISES DE PARTICIPATION

Notre société a pris un certain nombre de participations au cours de l'exercice, participations plus amplement détaillées au *point VII* du présent rapport.

C- ACQUISITIONS DE CLIENTELE

- Par acte sous seing privé du 11/01/2024, la société FITECO a acquis la clientèle d'expertise-comptable des société **PRAXIS RENNES, CABINET JEAN-MARC CABEL** et de Madame **Corinne CHABERNAUD** située à SAINT-GREGOIRE (35), et ce à effet au 01/01/2024, pour un prix de 676.500,00 € :
 - Chiffre d'affaires repris : 386K €
 - 6 salariés
- Par acte sous seing privé du 12/07/2024, la société FITECO a acquis la clientèle d'expertise-comptable de la société **FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE D'ANALYSE ET CONSEILS DU PUY DE DOME (FICOMA PUY DE DOME)**, située à SAINT-GEORGES-DE-MONS (63), et ce à effet au 30/06/2024, pour un prix de 592.526,00 € :
 - Chiffre d'affaires repris : 587K €
 - 9 salariés

D- CESSIONS DE CLIENTELE

- Par acte sous seing privé du 13/03/2024, la société FITECO a partiellement cédé la clientèle d'expertise-comptable située à VENDOME (41) à la société **OZEON**, pour un prix de 342.186,85 € :
 - Chiffre d'affaires repris : 285K €
 - Absence de salarié

E- ETABLISSEMENTS

1- Ouvertures

- VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN (02200), 183 Rue des Moines : 01/10/2023

- CHERISY (28500), 10 Rue des Forts : 01/10/2023
- NOGENT-LE-ROI (28210), 5 Rue de l'Eglise : 01/10/2023
- REIMS (51100), 9 Rue Etienne Oehmichen : 01/10/2023
- NEVERS (58000), 20 Avenue Pierre BEREGOVOY : 31/12/2023
- WORMHOUT (59470), 1881 Chemin Steen Straete : 31/12/2023
- MOULINS (03000), 5 Rue de Badvibel : 31/12/2023
- LIMOGES (87280), Zone Industrielle du Nord, 37 rue Barthelemy Thimonnier : 31/12/2023
- LANNEMEZAN (65300), 842 Boulevard du Général de Gaulle : 31/12/2023
- TARBES (65000), 2 rue du Martinet : 31/12/2023
- CONDOM (32100), 5 Quai Laboupillere : 31/12/2023
- AUCH (32000), 29 Avenue de l'Yser : 31/12/2023
- HENIN-BEAUMONT (62110), ZAC du Bord des Eaux, 163 Rue de la Calypso : 31/12/2023
- BLANGY-SUR-BRESLE (76340), 20 Avenue de la Gare : 31/12/2023
- BEAUCAMPS-LE-VIEUX (80430), 2 Rue de la Gare : 31/12/2023
- BOURBOURG (59630), 16 Place du General de Gaulle : 31/12/2024
- BOVES (80440), 2 Rue Capitaine Nemo : 18/01/2024
- RETHEL (08300), Rue Jean Gerson : 01/04/2024
- CLERMONT-FERRAND (63000), 25 rue Jean Claret : 01/04/2024
- SAINT-QUENTIN (02100), 43 Boulevard Cordier : 01/04/2024
- BRUAY-LA-BUISSIERE (62700), 1 Rue Anatole France : 01/04/2024
- LILLERS (62190), Parc d'Activités de la Haye, 3 rue Achille Fanien : 01/04/2024
- LAON (02000), 5 rue Buffon : 01/04/2024
- SAINT-QUENTIN (02100), 43 Boulevard Cordier : 01/04/2024
- CASTRES (81100), 9 Rue Sabatier : 01/04/2024
- ARGENTEUIL (95100), 66 Rue Vasseur : 01/04/2024
- SAINT-LEU-LA FORET (95320), 5 rue de Montmorency : 01/04/2024
- BUIRE (02500), Le Semaphore Batiment B et C, ZAC de la Rotonde Florentine : 31/05/2024
- ROUVIGNIES (59220), Parking Aerien Ouest Valpark, 1 Rue Louis Duvant : 31/05/2024
- LESQUIN (59810), ARTEPARC – Bat A, 2 Rue des Peupliers : 31/05/2024
- FOURMIES (59610), 7 Place Alfred Derigny : 31/05/2024
- MAUBEUGE (59600), 1 Avenue du Pont Rouge : 31/05/2024
- SAINT-GEORGES-DE-MONS (63780), 3 Avenue des Volcans : 30/06/2024
- MONTLUCON (03100), 36-38 Avenue General de Gaulle : 30/09/2024
- MONTLUCON (03100), 40 Avenue General de Gaulle : 30/09/2024
- BOURGES (18000), Rue Michael Faraday : 30/09/2024
- LYON (69007), 34 Avenue Felix Faure : 30/09/2024
- SENLIS (60300), 7 Rue Carnot : 30/09/2024
- COMPIEGNE (60200), Centre d'Affaires Technopolis, 14 Rue du Fonds Pernant : 30/09/2024
- CREIL (60100), Batiment Alatum 3 2 Allée de la Forêt d'Halatte : 30/09/2024
- CHANTILLY (60500), 2 Rue d'Aumale : 30/09/2024
- ORLEANS (45000), 51 Boulevard de Châteaudun : 30/09/2024
- NOISY-LE-GRAND (93160), 14 rue du Ballon : 30/09/2024
- EVRY-COURCOURONNES (91000), Immeuble Clos de l'Agora, 1 rue des Mazieres : 30/09/2024
- POITIERS (86000), 24 rue Victor Grignard 30/09/2024
- VILLEMANDEUR (45700), 3 B Avenue Henri Barbusse : 30/09/2024
- MORET-LOING-ET-ORVANNE (77250), 9 Rue du Peintre Sisley : 30/09/2024
- AMBRIEU-EN-BUGEY (01500), ZAC du Tiret le Luisandre, 32 Avenue General de Gaulle : 30/09/2024
- CHELLES (77500), 39, Rue de l'Ormeteau : 30/09/2024
- BEAUVAIS (60000), 1 Rue Jean Monnet : 30/09/2024
- SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS (77140), CENTRE COMMERCIAL LE CLOS SAINT JEAN, 2 Rue du Guinebert : 30/09/2024

2- Fermetures

- CAMBRAI (59400), 38 Avenue Victor Hugo : 02/09/2024
- LES ANDELYS (27700), 13 Rue du Maréchal Leclerc : 30/09/2024

3- Transferts

- CERGY (95000) : Transfert du 2 rue des Chênes Emeraude au 23 Boulevard de l'Oise : 01/12/2023

- VALOGNES (50700) : Transfert de l'établissement du 2 Rue Alexis de Tocqueville à VALOGNES (50700) au 2B Rue Henri Cornat à VALOGNES (50700) le 05/01/2024
- GUIPAVAS (29490) : Transfert de l'établissement du 75 Rue Jules Janssen à GUIPAVAS (29490) au 10 rue Hubertine Auclert (29200) le 05/01/2024
- CAMBRAI (59400) : Transfert de l'établissement du 81 Rue de Bapaume à CAMBRAI (59400) au 247 Rue de Bourlon à RAILLENCOURT SAINTE OLLE (59554) le 02/09/2024

F- AGREMENTS

En date du 27/02/2024 et du 28/06/2024, la Commission d'Agrément a agréé, en qualité d'associés du groupe A, les associés suivants :

- en qualité d'associés A :

- Bertrand GRAVEZ.

- en qualité d'associés B :

- Franck BIADASIEWICZ ;
- Nathalie HOCQ ;
- Dorothée PREVOST ;
- Hélène PARADIS ;
- Clément ROUSSEL ;
- Nathalie CARRAT ;
- Nelly BAZIN ;
- Bernard LEFEVRE ;
- Cindy MAURICE ;
- Stephane LEGRAND ;
- Marie-Sidonie MAUTOUCHET-BOUVIER ;
- Manon REBOURS ;
- Matthieu CIRINESI ;
- Jean Noel VAUTIER ;
- Elodie PANTALEON ;
- Ibrahima SOW ;
- Audrey BOUCHER ;
- Hugues DISSE.

- en qualité d'associés G :

- Lucies CHARLES ;
- Guillaume LOPES ;
- Céline SIBOUT ;
- Philippe MERCIER.

G- FUSIONS

Quarante-sept sociétés ont fait l'objet d'une fusion-absorption ou d'une TUP par Fiteco durant l'exercice 23/24, à savoir :

- Fusion AUDIT, GESTION, COMPTABILITE ET EXPERTISES (AGCE) ;
- Fusion CHD HOLDING ;
- Fusion CHD INVEST ;
- Fusion AUDIT GESTION DU CENTRE ;
- Fusion CABINET ROGER BERNARD ;
- Fusion CHD EXPERTISE ET CONSEIL DE NORMANDIE ;
- Fusion CHD FIDUCIAIRE DU BOURBONNAIS ;
- Fusion CHD FLANDRES OPALE ;
- Fusion CHD HENIN-BEAUMONT ;
- Fusion CHD LANEEO-CONSEILS ;
- Fusion CHD NEVERS ;
- Fusion E-COUNT ;
- Fusion AUDIT, SYNERGIE ET FINANCES ;
- Fusion CABINET VINCENT ET ASSOCIES ;
- Fusion CHD BRUAY ;
- Fusion CHD CHAMPAGNE-ARDENNE ;

- Fusion CHD CLERMONT-FERRAND ;
- Fusion CHD LAON ;
- Fusion CHD PARIS ;
- Fusion CHD SAINT-QUENTIN ;
- Fusion CHD SOISSONS ;
- Fusion COMPTA RENTABLE BY CLM CONSEIL ;
- Fusion EFICO EXPERTISE FINANCE CONSEILS ;
- Fusion SOGATEC ;
- Fusion CONSEIL EXPERTISE FINANCE (COEXFI) ;
- Fusion COEXFI-CMT ;
- Fusion COEXFI-JOUVE ;
- Fusion CHD GRAND-HAINAUT ;
- Fusion CHD LILLE ;
- Fusion SMVO ;
- Fusion CABINET PAILLET EXPERTISE ;
- Fusion CHD BEAUVAIS ;
- Fusion CHD CR2A ;
- Fusion CHD EMERGENCE ;
- Fusion CHD EVRY ;
- Fusion CHD ILE DE FRANCE ;
- Fusion CHD MONTLUCON ;
- Fusion CHD NEMOURIENNE ;
- Fusion CHD OISE ;
- Fusion CHD SANTYNEL ;
- Fusion CHD SENLIS ;
- Fusion CHD VAL DE LOIRE ;
- Fusion HGP AUDIT ;
- Fusion N. GUIGUE PICQUIER J. HOMINAL (NGP).

- TUP STRATEGIE CONSULTANT ;
- TUP MANAGEMENT CENTER ;
- TUP FITAGIR.

IV – MENTION DES DEPENSES SOMPTUAIRES NON DEDUCTIBLES

Nous vous informons que les dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de cet exercice clos le 30/09/2024 sont :

Amortissement sur véhicule de tourisme	147 452€
Taxe sur les véhicules de société	67 004€
Amendes	86 604€
Complément forfait social participation groupe	27 133€
Dépenses somptuaires	13 920€

V - RESULTAT ET SON AFFECTATION

Au 30 septembre 2024, le résultat est bénéficiaire de **12 448 939 euros**.

Nous proposons l'affectation suivante :

- A la **Réserve Légale** : 5 496,00€
- Aux **Réserves Facultatives** : 6 321 754,24€

- A titre de Dividendes :	6 121 689,24€
(mis en distribution au plus tard le 30/06/2025)	
✓ Dividende précipitaire :	4 829 599,74€
▪ Groupe Actions E FCPE :	289 774,98€
▪ Groupe Actions F FIT INVESTISSEMENT :	4 539 824,76€
✓ Dividende ordinaire :	1 292 089,50€
Groupe Actions A, B, E, F, G	
(soit un dividende de 4,50 € par action)	

Les dividendes ordinaires versés aux associés personnes physiques au titre de l'exercice clos au 30/09/24 sont éligibles à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents.

	En Euros	Par action
exercice 01/10/20 au 30/09/21		
- Dividende précipitaire		
- Actions E FCPE	210 332,30€	
- Actions F FIT' INVESTISSEMENT	3 458 854,25€	
- Dividende ordinaire	780 930,00€	30,00€
	4 450 116,56€	
- exercice 01/10/21 au 30/09/22		
- Dividende précipitaire	3 439 449,09€	
- Actions E FCPE	198 599,95€	
- Actions F FIT' INVESTISSEMENT	3 240 849,13€	
- Dividende ordinaire	811 440,00€	3,00€
	4 250 889,09€	
- exercice 01/10/22 au 30/09/23		
- Dividende précipitaire		
- Actions E FCPE	193 463,00€	
- Actions F FIT' INVESTISSEMENT	2 845 561,00€	
- Dividende ordinaire	855 897,00€	3,00€
	3 894 921,00€	

VI - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

VII - PRISES DE PARTICIPATION et CESSIONS AU COURS DE L'EXERCICE

- « **AUDIT, SYNERGIE & FINANCES** » : La société FITECO a acquis 805 actions, soit 100% du capital social, de la société « AUDIT, SYNERGIE & FINANCES », société d'expertise-comptable, en date du 01/11/2023.

Cette société a été fusionnée par FITECO au 01/04/2024

- « **SOGATEC** » : La société FITECO a acquis 500 actions, soit 100% du capital social, de la société « SOGATEC », société d'expertise-comptable, en date du 01/10/2023.

Le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 625K €, à la date de rachat.

- « **N. GUIGUE PICQUIER J. HOMINAL** » : La société FITECO a acquis 200 actions, soit 100% du capital social, de la société « N. GUIGUE PICQUIER J. HOMINAL », société d'expertise-comptable, en date du 01/11/2023.

Le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 159K €, à la date de rachat.

- « **HGP AUDIT** » : La société FITECO a acquis 50 actions, soit 100% du capital social, de la société « HGP AUDIT », société de Commissariat aux Comptes, en date du 01/11/2023.

Le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 13K €, à la date de rachat.

Ces trois sociétés ont été fusionnées par FITECO au 30/09/2024

- « **SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE SORECO** » : La société FITECO a acquis 100 000 actions, soit 100% du capital social, de la société « SORECO », société d'expertise-comptable, en date du 31/12/2023.

Le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 3.841K €, à la date de rachat.

- « **GIMBERT & ASSOCIES** » : La société FITECO a acquis 754 actions, soit 100% du capital social, de la société « GIMBERT & ASSOCIES », société d'expertise-comptable, en date du 01/01/2024.

Le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 3.023 K €, au 30/09/2024.

La société détenait à la date d'acquisition des titres, 100% du capital social, de la société **CABINET DRAPIER ET ASSOCIES**, soit 2 000 actions. La société CABINET DRAPIER ET ASSOCIES est une société d'expertise-comptable.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 1.288K €, au 30/09/2024.

Ces trois sociétés ont été fusionnées par FITECO au 31/12/2024

- « **CABINET CORINNE DEHAINE** » : La société FITECO a acquis 466 actions, soit 100% du capital social, de la société « CABINET CORINNE DEHAINE », société d'expertise-comptable, en date du 01/08/2024.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 1.424K €, au 30/09/2024.

Cette société a été fusionnée par FITECO au 31/03/2025

VIII - SOCIETES CONTROLEES ET PARTICIPATIONS AU 30/09/2024 (Art. L.233-13 du Code du Commerce)

NOM	ADRESSE	%
C.M.A. MANCUSO ET ASSOCIES	4 rue de la Doua 69100 VILLEURBANNE	99.85
COMPTABILITE GESTION ANALYSE D'EXPERTS (CGA EXPERTS)	7 Rue Vlaminck 28000 CHARTRES	75.03
COMMISSARIAT ET AUDIT	Parc Technopole Rue Albert Einstein 53810 CHANGE	98.24
FOCUSPAIE	183 Rue de la Pompe 75016 PARIS	100.00
FIT'PARTICIPATION	Parc Technopole Rue Albert Einstein 53810 CHANGE	100.00
SOFAC AUDIT	3 bis rue de l'Hippodrome 44300 NANTES	94.00
CABINET CORINNE DEHAINE	24 rue Rougemaille 60300 SENLIS	99,79
CCGF	3 rue d'Anthemis 60200 COMPIEGNE	51.00 <i>Détention indirecte</i>
PATRIQ	27 rue Jean Letienne 62300 LENS	30.00
2SI SYSTEMES	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	100.00
AGP EXPERTISES	212 Av Thales Epsilon II – Business Park 83700 SAINT-RAPHAEL	66.73
CGP PATRIMOINE	ZA Val Park 1 D rue Louis Duvant 59220 ROUVIGNIES	100.00
CHD AUDIT AUVERGNE RHONE ALPES	40 Avenue du Général de Gaulle 03100 MONTLUCON	100.00
CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	100.00
CHD AUDIT ILE DE FRANCE	183 rue de la Pompe 75016 PARIS	100.00
CHD AUDIT VAL DE LOIRE	51-55 boulevard de Châteaudun 45000 ORLEANS	100.00
CHD LEGAL	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	90.00

CHD SERVICES A LA PERSONNE	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	100.00
CLOSLIA	12 domaine de la Malassise 62219 LONGUENESSE	30.00
EQUINOXES	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	100.00
HELLOWIN	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	66.67
KALISSUR	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	45.00
OIKOS	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	5,07 <i>Détention directe</i> 23,11 <i>Détention indirecte</i>
SOLICOM	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	100.00
WANNAKNOW	183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN	100.00

IX - ACTIVITE - CHIFFRES D'AFFAIRES ET RESULTAT DES FILIALES (Art. L.233-6 du Code du Commerce)

FILIALES	DATE DE CLOTURE (n)	CHIFFRES D'AFFAIRES en €			RESULTAT en €		
		(n)	(n-1)	Evol. %	(n)	(n-1)	Evol. %
CGA EXPERTS	30/09/2024	524 316	401 277	30,66	49 773	69 977	-28,87
COMMISSARIAT ET AUDIT	30/09/2024	723 185	653 671	10,63	66 910	49 508	35,15
FOCUSPAIE	30/09/2024	2 552 782	1 947 158	31,10	384 727	358 379	7,35
FIT PARTICIPATION	30/09/2024	0	0	NS	4	4	0,00
CMA MANCUSO ET ASSOCIES (1)	30/09/2024	3 960 343	1 562 714	153,43	28 233	156 672	-81,97
SOFAC AUDIT	30/09/2024	292 701	371 272	-21,16	5 683	121 035	-95,30
SORECO (2)	30/09/2024	4 251 521	3 841 077	2,17	64 237	303 740	-80,48
GIMBERT ET ASSOCIES	30/09/2024	3 023 337	2 698 827	12,02	155 881	254 585	-38,77
CABINET CORINNE DEHAINE (3)	30/09/2024	1 208 642	1 424 417	-7,43	-24 886	43 176	-162,88
CCGF	30/09/2024	131 478	107 693	22,09	30 667	26 222	16,95
PATRIQ (4)	30/09/2024	260 183	37 636	591	-52 714	-92 584	43
2SI SYSTEMES	30/09/2024	4 426 791	4 821 521	-8,19	681 002	-84 773	NS
AGP EXPERTISE	30/09/2024	131 413	101 415	29,58	37 457	25 880	44,73
CGP PATRIMOINE	30/09/2024	0	90 376	-100,00	-8 314	98 496	-108,44
CHD AUDIT AUVERGNE RHONE	30/09/2024	430 593	423 042	1,78	12 157	7 973	52,48
CHD AUDIT HAUTS DE France	30/09/2024	1 608 284	1 534 769	4,79	46 315	59 619	-22,32
CHD AUDIT ILE DE France	30/09/2024	467 871	651 505	-28,19	15 634	3 905	300,36
CHD AUDIT VAL DE LOIRE	30/09/2024	139 164	104 945	32,61	1 240	-17 644	-107,03
CHD LEGAL	30/09/2024	0	0	NS	-6 098	-4 202	45,12
CHD SERVICES A LA PERSONNE	30/09/2024	4 406	135 633	-96,75	3 166	12 971	-75,59
CLOSLIA (5)	30/09/2024	440 095	407 032	89,22	120 897	55 577	280,68
EQUINOXES	30/09/2024	496 221	618 741	-19,80	6 289	-14 515	-143,33
HELLOWIN (4)	30/09/2024	22 904	679	NS	-68 016	-34 925	-95
KALISSUR	30/09/2024	190 885	213 075	-10,41	-41 684	-5 154	708,70
OIKOS	30/09/2024	190 273	114 516	66,15	36 258	12 583	188,15

SOLICOM	30/09/2024	47 680	48 563	-1,82	2 041	3 004	-32,06
WANNAKNOW	30/09/2024	1 458 312	924 274	57,78	113 520	149 310	-23,97

- (1) Exercice N-1 de 6 mois. Evolution calculée sur la base d'exercices N et N-1 de 12 mois
(2) Exercice N de 13 mois. Evolution calculée sur la base d'exercices N et N-1 de 12 mois
(3) Exercice N de 11 mois. Evolution calculée sur la base d'exercices N et N-1 de 12 mois
(4) Exercice N-1 de 19 mois. Evolution calculée sur la base d'exercices N et N-1 de 12 mois
(5) Exercice N-1 de 21 mois. Evolution calculée sur la base d'exercices N et N-1 de 12 mois

X - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A - Prises de participation

- « **CABINET VERGES** » : La société FITECO a acquis 3 110 actions, soit 100% du capital social, de la société « **CABINET VERGES** », société d'expertise-comptable en date du 03/10/2024.
Monsieur Philippe BOURBON est Président de la société.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 1.908K €.
La société emploie 20 salariés.

- « **CEBOC** » : La société FITECO a acquis 1 000 actions, soit 100% du capital social, de la société « **CEBOC** », société d'expertise-comptable en date du 03/10/2024.
Monsieur Antoine MICHEL est Président de la société.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 1.192K €.
La société emploie 12 salariés.

B - Etablissements

1/ Ouvertures

- LOURDES (65100), 16 Chemin du Tydos : 01/10/2024
- BAGNERES-DE-BIGORRE (65200), 1 Rue du Temple : 31/12/2024
- SAINT-AVERTIN (37550), 18 Rue des Granges Galand : 31/12/2024
- MONGUILHEM (32240), 3 Rue de Gascogne : 31/12/2024
- MIRANDE (32300), 18 Rue des Clarisses : 31/12/2024
- FLEURANCE (32500), 12 Rue de l'Esperance : 31/12/2024
- MONLEON-MAGNOAC (65670), 10 Chemin Costo de Picho Baco : 31/12/2024
- ISSOUDUN (36100), 1 Rue du Juge de Paix : 01/02/2025

2/ Transferts

- MAGNY-EN-VEXIN (95420) : Transfert du 63 Village Arthieul à MAGNY-EN-VEXIN (95420) au 6 Place Potiquet à MAGNY-EN-VEXIN (95420) : 31/12/2024
- BOVES (80440) : Transfert du 2 rue du Capitaine Nemo à BOVES (80440) au 9 Allée de Maitre Zacharius à GLISY (80440) : 01/03/2025

C – Fusions

Afin de procéder à une restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles au sein du Groupe FITECO, la société FITECO a décidé de procéder aux fusions simplifiées suivantes :

Au 31/12/2024 avec effet rétroactif au 01/10/2024

- CABINET DRAPIER ET ASSOCIES ;
- CABINET VERGES ;
- CABINET GIMBERT ET ASSOCIES ;
- GIMBERT FORMATION ;
- SORECO

XI - VALORISATION DE L'ACTION FITECO

Conformément à l'article 18 de nos Statuts, nous vous proposons d'arrêter la valeur de l'action FITECO à 641,71€ suivant le bilan clos au 30 septembre 2024, ce sous réserve du rapport de Monsieur BIZIEN, expert à l'évaluation du titre, dont lecture vous sera donnée au cours de notre assemblée générale.

Cette évaluation correspond à 9,82% d'augmentation par rapport à la valeur de l'action arrêtée au bilan clos au 30 septembre 2023 (584,39€).

XII - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (Art. L. 441-6-1 du Code du commerce)

Les retards de paiement ne sont pas identifiés automatiquement par notre système d'information. Les reconstituer représente une lourdeur d'analyse disproportionnée par rapport à notre structure.

En conséquence, nous ne pouvons vous communiquer la décomposition des retards de délais de paiements des factures reçues et émises, non réglées à la clôture de l'exercice, dont le terme est échu pour les deux derniers exercices, conformément aux prescriptions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce.

Nous sommes dans l'incapacité de présenter les tableaux demandés à l'assemblée générale.

XIII – DECISION A PRENDRE QUANT AU RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE BAKER TILLY STREGO

Le 27 mars 2025, il va être proposé à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de la société **Baker Tilly STREGO** dont le siège est situé à ANGERS (49000) – 4 rue Papiau de la Verrie, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n°063 200 885, et inscrite près la Cour d'appel d'ANGERS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

XIV – DECISION A PRENDRE QUANT A LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 7-1 (c) DES STATUTS

Le 27 mars 2025, il va être proposé à l'Assemblée Générale de modifier l'article 7-1(c) des Statuts comme suit :

« ARTICLE 7 - DIVISION DU CAPITAL

[...]

*Les Groupes A et B et G concernent (i) les associés personnes physiques (a) exerçant leur activité professionnelle au sein de la Société et ses filiales et (b) détenant directement au moins 5 actions de la Société (ci-après désignés les "**Associés Professionnels Personnes Physiques**") et (ii) les associés personnes morales qui sont des sociétés contrôlées par des Associés Professionnels Personnes Physiques et remplissant les conditions suivantes (les "**Holdings Patrimoniales**") :*

[...]

(a) si l'Associé Professionnel Personne Physique concerné est un expert-comptable ou un commissaire aux comptes inscrit, l'inscription de la Holding Patrimoniale au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables

et/ou à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes est requise, sauf dérogation expresse accordée par le Comité de Direction, qui pourra apprécier, à sa seule discrétion, la nécessité ou non de cette inscription.

[...] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

XV – DECISION A PRENDRE QUANT A L'ATTRIBUTION D'UN DROIT DE VOTE MULTIPLE EN FAVEUR DES ASSOCIES EXPERTS-COMPTABLES ET/OU COMMISSAIRES AUX COMPTES APPARTENANT AU GROUPE D'ASSOCIES A ET B ET MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Le 27 mars 2025, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux avantages particuliers, désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Laval en date du 11/03/2025, il va être proposé à l'Assemblée Générale d'attribuer, pour toutes les décisions collectives prises en assemblée générale, un droit de vote multiple, selon les modalités suivantes :

- Attribution d'un droit de vote multiple de cinquante (50) aux associés ayant la qualité de Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Haute Autorité de l'Audit, appartenant aux Groupes d'associés A et B, soit cinquante (50) voix pour une (1) action.
- Attribution d'un droit de vote multiple de dix (10) aux associés ayant la qualité d'Expert-Comptable inscrit auprès du Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables, appartenant aux Groupes d'associés A et B, soit dix (10) voix pour une (1) action.

Ces droits de vote ne seront pas cumulatifs.

Les droits de vote des associés des autres Groupes demeureront inchangés.

En conséquence, il sera proposé à l'Assemblée Générale de modifier comme suit l'article 14 des statuts comme suit :

« ARTICLE 14 – DROITS PARTICULIERS ATTACHÉS À CERTAINS GROUPES D'ASSOCIÉS

1 – DROITS DE VOTE

Groupes A et B : Chaque action détenue (en pleine propriété ou, sous réserve de l'autorisation du comité de direction, en usufruit) donnera droit :

- (i) Soit à cinquante (50) voix pour les Associés Professionnels inscrits auprès de la Haute Autorité de l'Audit ;*
- (ii) Soit à dix (10) voix pour les Associés Professionnels inscrits auprès du Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables.*
- (iii) Soit à une (1) voix pour les Associés n'étant inscrits auprès du Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables ni inscrits auprès de la Haute Autorité de l'Audit.*

Etant ici précisé qu'un Associé Professionnel inscrit auprès de la Haute Autorité de l'Audit également inscrit auprès du Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables ne cumulera pas les droits de vote attribués aux Associés Professionnels inscrits auprès de ces deux instances mais bénéficiera uniquement des droits de vote attribués aux Associés Professionnels inscrits auprès de la Haute Autorité de l'Audit.

[...] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

XVII - PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte-tenu des importantes difficultés économiques de nos clients, du contexte actuel d'inflation encore élevée en 2024, combinées à la conjoncture fiscale instable et à la situation géopolitique perturbée, notre croissance organique devrait être très modérée par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils vous sont présentés et consentir aux membres du Directoire, quitus de la bonne exécution de leurs mandats pour cet exercice.

Lecture va vous être donnée des rapports de vos Commissaires aux Comptes et notamment de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte des indications contenues dans ces rapports.

Nous vous invitons par conséquent, à approuver par votre vote, les résolutions qui correspondent aux propositions sus-énoncées.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes précisions supplémentaires.

Fait à CHANGE,
Le 18 mars 2025

LE DIRECTOIRE

PH. BOURBON – J-M VANDERGUCHT – Y. OLLIVIER